



Mairie de BRETEIL

Service Enfance/Jeunesse

02 99 06 79 68

[animation@breteil.fr](mailto:animation@breteil.fr)

[portailfamilles@breteil.fr](mailto:portailfamilles@breteil.fr)

# Projet Educatif Territorial de la commune de BRETEIL

Du 1er septembre 2023  
au 31 août 2027

Septembre 2023

---



**Projet Educatif Territorial (PEDT)  
de la commune de BRETEIL  
du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2027**

# Table des matières

1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :.....	3
2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire .....	4
2.1. Données administratives.....	4
2.2. Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,...) .....	4
2.3. Existence d'éventuels dispositifs :.....	5
3. CONTEXTE du territoire .....	5
3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :.....	5
3.2. Etablissements d'éducation sur le territoire .....	6
3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :.....	6
3.4. Emploi du temps d'un enfant :.....	7
3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT : .....	8
3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT :.....	9
4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES .....	10
4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune : .....	10
4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents : .....	10
4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s): .....	10
4.4. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :.....	11
4.5. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi	12
5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES.....	13
6. PILOTAGE DU PROJET .....	17
7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES .....	17
8. PLAN MERCREDI .....	19
Annexes .....	20

## PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE BRETEIL

### 1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

## 2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

### 2.1. Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Breteil

Adresse : 13, rue de Montfort 35160 BRETEIL

Téléphone : 02 99 06 01 01

Adresse électronique : [mairie@breteil.fr](mailto:mairie@breteil.fr)

Nom de l' élu référent : Soizic MOUZAN

Fonction : adjointe à la petite enfance, vie scolaire, péri et extrascolaire

Adresse électronique : [soizic.mouazan@breteil.fr](mailto:soizic.mouazan@breteil.fr)

Nom du référent technique : Karine MENDES

Fonction : Coordinatrice Enfance/Jeunesse

Adresse électronique : [animation@breteil.fr](mailto:animation@breteil.fr)

### 2.2. Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,...)

Nom de la structure partenaire : L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Les Trois Rivières

Nom du référent dans la structure susnommée : Kristell BOURGEAUX

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Association de parents d'élèves, actions en faveur de l'école, représentants des parents au conseil d'école et au Comité de pilotage sur les rythmes éducatifs.

Adresse : 8, rue de Montfort 35160 BRETEIL

Adresse électronique : [ape.breteil@gmail.com](mailto:ape.breteil@gmail.com)

Nom de la structure partenaire : Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Notre Dame

Nom du référent dans la structure susnommée : Sylvia AUBERT

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Association de parents d'élèves, actions en faveur de l'école, représentants des parents au conseil d'école et au Comité de pilotage sur les rythmes éducatifs.

Adresse : 26 Village de l'Abbaye, 35160 BRETEIL

Adresse électronique : [apelbreteil35160@gmail.com](mailto:apelbreteil35160@gmail.com)

## 2.3. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL) :	Non	
Contrat de ville :	Non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :	Non	
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] :	Non	

## 3. CONTEXTE du territoire

### 3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Accueil du matin	L, M, J, V : 7h-8h45 Merc : 7h-9h	35-60	Oui	Mairie de BRETEIL	Accueils péri et extrascolaires, mise en place de projets d'animation, encadrement des enfants sur des temps de vie quotidienne (repas, goûters, sieste).
Accueil du mercredi midi	Mercredi : 12h-12h30	Moins d'une dizaine	Non		
Accueil du soir	L, M, J, V : 16h30-19h	40-85	Oui		
Pause méridienne	L, M, J, V : 12h-13h45	190-260	Oui en maternelle (mais pas encore en élémentaire, en projet)		
TAP maternelle	L, M, J, V : 13h30-14h30	50-65	Oui		
TAP élémentaire	L, M, J, V : 15h45-16h45	50-65	Oui		
ALSH	Mercredi 11h45-18h30	35-45	Oui		
Teen's Club pour les préadolescents	Mercredi 14h-18h	Une dizaine	Oui		
Actions jeunesse	Projet hors les murs, aller vers (PS Jeunes)	Une dizaine pour l'instant	Non		Accompagnement de jeunes sur des projets et accueils informels.

Activités extrascolaires existantes (samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
ALSH	7h30-18h30	25-60	Oui	Mairie de BRETEIL	Mise en place de projets d'animation, encadrement des enfants sur des temps de vie quotidienne (repas, goûters, sieste).
Teen's Club pour les préadolescents	10h-18h	Une dizaine	Oui		Accompagnement de jeunes sur des projets et accueils informels.
Actions jeunesse	Projet hors les murs, aller vers (PS Jeunes)	Une dizaine pour l'instant	Non		

### 3.2. Etablissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole maternelle Les Trois Rivières	Ecole maternelle	Mme MARQUEZ 02 99 06 00 82	69
Ecole élémentaire Les Trois Rivières	Ecole élémentaire	Mme MICHEL 02 99 06 01 32	146
Ecole primaire Notre Dame	Ecole primaire	Mme GUITON 02 99 06 02 30	93

### 3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24h	168h
Temps scolaire	B	5h15	24h
Temps périscolaire	C	6h45	35h30
dont garderie (matin + soir)	D	5h	22h
dont pause méridienne	E	1h45	7h
dont mercredi	F	6h30	6h30
Temps extrascolaire maximum proposé	G	X	55h (ALSH durant les vacances)

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	28%	21%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100		

### 3.4. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les temps scolaires	Horaires	<u>Ecole publique</u> : 7h00-8h45		<u>Ecole publique</u> : 7h00-9h00	<u>Ecole publique</u> : 7h00-8h45	
	Activités Lieu	Accueils périscolaires Dans la salle de « garderie » en maternelle et dans le pôle périscolaire en élémentaire				
Temps scolaires Horaires :		<u>Ecole publique</u> : 8h45-12h <u>Ecole privée</u> : 8h30-12h15		<u>Ecole publique</u> : 9h00-12h00	<u>Ecole publique</u> : 8h45-12h <u>Ecole privée</u> : 8h30-12h15	
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	<u>Ecole privée</u> : 12h15-12h30 trajet jusqu'au restaurant scolaire		<u>Ecole publique</u> : 12h-12h30	<u>Ecole privée</u> : 12h15-12h30 trajet jusqu'au restaurant scolaire	
	Activités Lieu	<u>Ecole publique</u> (GS, CP, CE1, CE2) : 12h-12h45 jeux dans les cours maternelle et élémentaire ou dans la salle 9.		Accueil périscolaire dans la salle de « garderie » de la maternelle	<u>Ecole publique</u> (GS, CP, CE1, CE2) : 12h-12h45 jeux dans les cours maternelle et élémentaire ou dans la salle 9.	
Déjeuner Horaire :		<u>Ecole privée</u> : 12h30-13h20 <u>Ecole publique</u> (PS, MS, CM1, CM2) : 12h-12h45 <u>Ecole publique</u> (GS, CP, CE2) : 12h30-13h20		12h-12h50	<u>Ecole privée</u> : 12h30-13h20 <u>Ecole publique</u> (PS, MS, CM1, CM2) : 12h-12h45 <u>Ecole publique</u> (GS, CP, CE2) : 12h30-13h20	
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	<u>Ecole privée</u> : 13h20-13h45 trajet retour jusqu'à l'école et jeux dans la cour. <u>Ecole élémentaire publique</u> (CM1, CM2) : 12h45-13h45 jeux dans la cour ou dans la salle 9.		12h50-18h30 : ALSH dans le pôle périscolaire et les locaux des écoles maternelle et élémentaire	<u>Ecole privée</u> : 13h20-13h45 trajet retour jusqu'à l'école et jeux dans la cour. <u>Ecole élémentaire publique</u> (CM1, CM2) : 12h45-13h45 jeux dans la cour ou dans la salle 9.	
	Activités Lieu	<u>Ecole maternelle publique</u> : 12h50-14h30 TAP : sieste pour les plus jeunes, temps calmes et ateliers calmes (activités manuelles, relaxation, musique...)			<u>Ecole maternelle publique</u> : 12h50-14h30 TAP : sieste pour les plus jeunes, temps calmes et ateliers calmes (activités manuelles, relaxation, musique...)	
Temps scolaires Horaires :		<u>Ecole élémentaire publique</u> : 13h45-15h45 <u>Ecole maternelle publique</u> : 14h30-16h30 <u>Ecole privée</u> : 13h45-16h30		X	<u>Ecole élémentaire publique</u> : 13h45-15h45 <u>Ecole maternelle publique</u> : 14h30-16h30 <u>Ecole privée</u> : 13h45-16h30	
Après les temps scolaires	Horaires	15h45-16h45 : TAP pour les élémentaires de l'école publique 16h30-19h : accueil du soir pour l'école publique		X	15h45-16h45 : TAP pour les élémentaires de l'école publique 16h30-19h : accueil du soir pour l'école publique	
	Activités Lieu	TAP dans le pôle périscolaire, la cour, plusieurs salles de l'école élémentaire, la salle polyvalente, la maison des associations. Accueils périscolaires dans la salle de « garderie » en maternelle et dans le pôle périscolaire en élémentaire		X	TAP dans le pôle périscolaire, la cour, plusieurs salles de l'école élémentaire, la salle polyvalente, la maison des associations. Accueils périscolaires dans la salle de « garderie » en maternelle et dans le pôle périscolaire en élémentaire	
Autres temps : vacances	Horaires	7h30-18h30 : ALSH dans le pôle périscolaire et les locaux des écoles maternelle et élémentaire				
	Activités Lieu					



### 3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT :

	<b>Points forts</b>	<b>Points à améliorer</b>
<b>Le pilotage</b>	Le Comité de Pilotage réunit l'ensemble des acteurs éducatifs. Bonne communication entre les différents acteurs.	Les enseignants souhaiteraient que leur parole soit davantage prise en compte.
<b>Les moyens humains</b>	Accueils périscolaires déclarés au SDJES. Professionnalisation des équipes d'animation (formations, augmentation du temps de travail en animation). Taux d'encadrement confortables.	L'équipe d'animation pourrait être renforcée sur la pause méridienne.
<b>L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</b>	Bonne coordination entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation, de nombreux échanges entre les directrices d'écoles et la mairie.	La confusion entre les différents temps pour les familles persiste.
<b>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</b>	Réorganisation des TAP en maternelle à la demande des enseignantes, qui permet un temps de pause entre les TAP et l'école.	Travail à poursuivre sur les règles communes et leur mise en pratique, au sein des locaux et des cours d'écoles. Certains enfants d'élémentaire sont encore parfois perdus pour rejoindre leur atelier TAP.
<b>L'accessibilité financière</b>	Gratuité des TAP, ainsi accessibles à tous les enfants. Des tarifs périscolaires modulés en fonction des quotients familiaux, abordables pour les familles par rapport aux communes avoisinantes.	
<b>L'adaptation aux publics</b>	Les projets semblent convenir aux enfants et aux familles. Les activités périscolaires sont proposées en fonction de l'âge des enfants.	
<b>La place des parents et des enfants dans le PEdT</b>	Il existe des conseils d'élèves avec des délégués de classes à l'école élémentaire. La prise en régie directe du centre de loisirs permet aux équipes d'animation de rencontrer les familles de l'école privée. Par ailleurs, la parole des enfants est davantage prise en compte sur le centre de loisirs (plus de temps d'échanges, lors notamment des regroupements). Les parents sont présents au COPIL PEDT et des temps d'ouverture des écoles et accueils de loisirs sont mis en place.	La parole des enfants pourrait être davantage prise en compte dans l'organisation globale des TAP.
<b>La prise en compte des rythmes de l'enfant</b>	Les matinées scolaires de 8h45 à 12h sont favorables aux apprentissages. Des temps de repos sont proposés, les enfants ont la possibilité de ne rien faire.	Les journées en collectivité peuvent paraître longues pour certains enfants. Les après-midi scolaires durant 2h, une récréation s'impose. Or, cela engendre de courtes séances d'apprentissage.

### 3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEDT :

	<b>Objectifs visés</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points à améliorer</b>
<b>Parcours :</b> Citoyenneté	Améliorer le vivre ensemble	On constate moins de conflits entre les enfants. Ils savent exprimer leurs émotions et ce qui ne va pas. Bonne collaboration entre les enseignants et les animateurs, travail conjoint des équipes. Les familles participent à la vie de l'école et sont conviés à différents temps (portes ouvertes, ateliers Parent(hèse) Famille, fête de l'école...	Prendre davantage en compte les souhaits des familles et la parole des enfants (prendre plus de temps pour recenser leurs envies). Poursuivre le travail sur les règles communes et leur mise en pratique, au sein des locaux et des cours d'écoles.
<b>Parcours:</b> Santé et alimentation	Développer les bonnes pratiques alimentaires à l'aide du Projet Alimentaire Territorial	Les menus de la cantine sont équilibrés, favorisent le local et le bio, appréciés des familles et des enfants. Peu de gaspillage. Les animatrices expliquent aux enfants ce qu'ils ont à manger. Affichage à l'ALSH d'un tableau avec la saisonnalité des fruits et légumes. Mise en place du tri à la cantine. Ateliers cuisine lors des TAP. Moins de bonbons proposés lors des anniversaires.	Implication de l'équipe enseignante dans ce projet possible : faire rédiger des menus par les élèves (un par période par classe) et le goûter par les maternelles. Participation des familles pour proposer des thématiques liées aux origines de certaines familles. Participation des enfants dans le choix des menus Proposer plus de fruits lors du goûter.
<b>Parcours:</b> Environnement, développement durable	Développer l'écocitoyenneté chez les enfants	Animations TAP bien orientées sur ce thème (jardinage, recyclage, compost...) Opération « Nettoyons la nature » a été très suivie dans les écoles et les messages ont été assimilés par les enfants. Projet de potager. Économie sur l'énergie (travaux réalisés). Une fête de l'école sans jouets plastiques. Diminution du nombre de correspondance papier. Utilisation de matériaux récupérés pour les activités.	Compost en pause actuellement (à cause de nuisibles). Améliorer la baisse des volumes recyclables Mise en place d'ateliers écocitoyens. Difficultés à réaliser des économies sur l'eau et le papier dues aux conditions sanitaires.

## **4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES**

### **4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune :**

Suite au diagnostic de territoire effectué dans le cadre de la réécriture du projet éducatif municipal, les objectifs suivants sont retenus :

- Continuer à améliorer le respect entre les enfants et le vivre ensemble.
- Développer les actions artistiques et culturelles sur le territoire. Diversifier encore davantage les ateliers TAP.
- Éduquer aux médias, aux dangers des réseaux sociaux et de l'exposition aux écrans.
- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité avec Parent(hèse) Famille.
- Poursuivre les formations des animateurs et des ATSEM. Proposer des formations communes avec les autres partenaires éducatifs.

Souhait également de la mairie de travailler sur l'aménagement des cours d'écoles et de poursuivre le travail sur l'alimentation.

### **4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents :**

- Poursuivre le travail sur l'alimentation
- Travailler sur l'ouverture artistique et culturelle

### **4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s):**

- Attention au respect des zones dans la cour : Retravailler le règlement ensemble (école et périscolaire).
- Souhait exprimé de retravailler sur les horaires scolaires par les deux écoles Les Trois Rivières.

#### 4.4. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

<b>Problématiques et enjeux partagés</b>	<b>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</b>	<b>Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants</b>
Education au goût et santé, avec notamment un volet cuisine du monde, ouverture à d'autres cultures.	Améliorer les pratiques alimentaires des familles.	<p>Les enfants connaissent-ils la saisonnalité des fruits et légumes?</p> <p>Les enfants sont-ils capables d'établir des menus équilibrés (et pour les maternelles des petits-déjeuners et goûters équilibrés)?</p> <p>Baisse de la quantité de déchets alimentaires à la cantine.</p>
Art et culture, ouverture culturelle.	<p>Favoriser l'ouverture culturelle, l'ouverture sur le monde.</p> <p>Sensibiliser à la diversité.</p>	<p>Augmentation de la participation aux différentes animations culturelles proposées (notamment dans le cadre de Parenthèse Famille).</p> <p>Hausse des effectifs des adhérents dans les associations artistiques et culturelles locales.</p> <p>Nombre de sorties culturelles et artistiques proposées sur le temps scolaire et sur les temps péri et extrascolaires.</p> <p>Pourcentage des ateliers TAP sur l'art et la culture sur le nombre total d'ateliers.</p> <p>Pourcentage des activités en lien avec l'art et la culture sur le nombre total d'activités réalisées au centre de loisirs.</p>
Appropriation de l'espace par les enfants et lutte contre les inégalités garçons/filles à travers l'aménagement des cours scolaires.	<p>Améliorer le vivre ensemble.</p> <p>Favoriser la coopération entre pairs.</p>	<p>Baisse des conflits et augmentation des messages clairs.</p> <p>Nombre de projets impliquant les familles.</p> <p>Productions collectives.</p> <p>Autonomie dans les activités collectives (jeux de société, jeux d'imitation).</p> <p>Nombre de situations problématiques identifiées et nombre à avoir alerté.</p> <p>Mixité dans la cour.</p>

#### 4.5. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

- ❖ *La famille au cœur de l'éducation des enfants et des jeunes*
  - Soutenir les familles dans leur rôle éducatif
  - Impliquer les familles dans le projet, les intégrer, les associer
  - Créer davantage de liens entre les familles, l'école et nos structures (périscolaire, centre de loisirs, médiathèque...).
  - Créer des opportunités de rencontres entre parents
  
- ❖ *La santé, la sécurité physique et affective*
  - Assurer la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes en mettant en place des actions de prévention (harcèlement scolaire, numérique, alcool, drogues, violence)
  - Développer la confiance en soi
  - Permettre la liberté d'expression
  
- ❖ *L'ouverture aux autres et le vivre ensemble*
  - Accepter la différence, s'ouvrir aux autres
  - Promouvoir l'égalité fille/garçon, éviter les stéréotypes de genre
  - Favoriser et améliorer l'accueil, l'accessibilité et l'intégration des enfants et des jeunes en situation de handicap
  - Favoriser les actions intergénérationnelles
  
- ❖ *La solidarité et la citoyenneté*
  - Favoriser l'entraide, le faire ensemble
  - Lutter contre l'isolement et l'individualisme
  - Éduquer à la citoyenneté, à connaître les droits et les devoirs de chacun, à participer à la vie de la commune, à prendre des responsabilités
  - Améliorer la communication avec les jeunes
  
- ❖ *L'ouverture sur le monde*
  - Développer l'éducation à l'environnement
  - Faciliter l'accès et la découverte des pratiques artistiques et culturelles pour tous

## 5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Parcours	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Communauté éducative			Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps péri et extrascolaires	
Citoyenneté	<p>Améliorer le vivre ensemble.</p> <p>Favoriser la coopération entre pairs.</p>	<p>Réduction de la violence physique et verbale entre les enfants.</p> <p>Les enfants savent exprimer leurs émotions et leurs besoins, formuler leurs problèmes, leurs désirs et gérer leur colère.</p> <p>Entraide, partage et écoute dans les activités menées.</p> <p>Empathie et bienveillance dans la vie quotidienne ; savoir identifier une situation problématique et savoir en référer.</p>	<p>Investissement des familles sur les jours de commémoration, auprès des anciens combattants.</p> <p>Faire entrer les familles dans l'école: semaine de la maternelle ; projet jeux de société ; portes ouvertes en septembre commune aux temps scolaire et périscolaire, pour intégrer les nouvelles familles.</p>	<p>Projets de correspondance et de rencontres avec d'autres écoles.</p> <p>Projet de rencontre sportive (USEP).</p> <p>Travail sur les commémorations, chants, lectures.</p> <p>Poursuivre l'aménagement de zones sur les cours et travailler sur la notion de cour non genrée, afin que chaque enfant puisse s'appropriier l'espace.</p> <p>Règles communes d'usage des locaux, des jeux...</p>	<p>Terre de jeux: Olympiades entre tous les enfants de la commune.</p> <p>Ouvrir la mairie aux enfants, démystifier ce lieu.</p> <p>Proposer la gratuité de l'accueil du soir lors de RDV parents/enseignants ou réunion APE pour favoriser l'implication des familles.</p>	<p>Baisse des conflits et augmentation des messages clairs.</p> <p>Nombre de projets impliquant les familles.</p> <p>Productions collectives.</p> <p>Autonomie dans les activités collectives (jeux de société, jeux d'imitation).</p> <p>Nombre de situations problématiques identifiées et nombre à avoir alerté.</p> <p>Mixité dans la cour.</p>

Parcours	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Communauté éducative			Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps péri et extrascolaires	
Santé et alimentation	Améliorer les pratiques alimentaires des familles.	<p>Créer des automatismes chez les enfants pour une alimentation équilibrée.</p> <p>Meilleure connaissance des enfants sur l'équilibre alimentaire.</p> <p>Que manger sain soit un plaisir pour les enfants.</p> <p>Baisse du gaspillage alimentaire.</p>	<p>Participation de parents à l'atelier TAP «cuisine du monde».</p> <p>Jardins familiaux au Fresne.</p>	<p>Jardinage: plantations dans des bacs en maternelle, avec les services techniques.</p> <p>Développer le jardin de l'école avec la plantation de légumes, jusqu'à la consommation.</p> <p>Visite des vergers au Fresne et récolte.</p> <p>Visite du maraicher M.ROUMP.</p> <p>Fabrication et dégustation de jus de pomme avec la Ferme à Marcus.</p>	<p>Découverte des légumes crus.</p> <p>Semaine du goût, autour des produits laitiers (fabrication, dégustation).</p> <p>Atelier TAP «cuisine du monde» et réalisation d'un livre de recettes.</p> <p>Travailler sur le zéro déchet en utilisant les fanes de carottes ou les épluchures par exemple.</p> <p>Faire davantage de communication sur la provenance des produits servis au restaurant municipal.</p>	<p>Les enfants connaissent-ils la saisonnalité des fruits et légumes?</p> <p>Les enfants sont-ils capables d'établir des menus équilibrés (et pour les maternelles des petits-déjeuners et goûters équilibrés)?</p> <p>Baisse de la quantité de déchets alimentaires à la cantine.</p>

Parcours	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Communauté éducative			Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps péri et extrascolaires	
Art et culture	Favoriser l'ouverture culturelle, l'ouverture sur le monde. Sensibiliser à la diversité.	Découverte de nouvelles activités par les familles et les enfants. Meilleure connaissance des familles, des activités culturelles sur le territoire. Curiosité plus développée des enfants. Lien familial autour d'activités partagées en famille. Ouverture sur le monde et les différentes cultures.	Davantage d'animations artistiques et culturelles dans la programmation Parent(hèse) Famille. Propositions de sorties culturelles en famille. Accueil d'artistes en résidence, logés dans les familles (2 jours dans chaque famille par exemple). Communiquer davantage aux familles toutes les possibilités du territoire en termes d'actions culturelles (équipements, spectacles, expositions...). Mise en place d'un panneau d'information uniquement sur l'agenda artistique et culturel? Exposer les réalisations des enfants lors de la fête de l'école.	Il existe déjà beaucoup d'actions réalisées sur le temps scolaire, elles sont à poursuivre: sorties musées, spectacles, cinéma... Projet cinéma à l'école Notre Dame.	Varier les thèmes et les projets sur les TAP, davantage d'activités artistiques. Proposer de la découverte sur les temps périscolaires et approfondir les thématiques sur le centre de loisirs, avec plus de temps. Poursuivre les ateliers TAP sur la découverte des cultures (Asie, Amérique du Sud, Géorgie...) et profiter notamment du jumelage avec Kwilzc en Pologne. Rencontre avec la délégation de Polonais lors de leur visite en été 2024 au centre de loisirs. Associer l'intervention d'un artiste à un événement culturel ; par exemple faire venir un auteur de BD juste avant le festival Quai des Bulles, ce qui pourrait permettre aussi de mobiliser les familles sur ce type d'événements.	Augmentation de la participation aux différentes animations culturelles proposées (notamment dans le cadre de Parent(hèse) Famille). Hausse des effectifs des adhérents dans les associations artistiques et culturelles locales. Nombre de sorties culturelles et artistiques proposées sur le temps scolaire et sur les temps péri et extrascolaires. Pourcentage des ateliers TAP sur l'art et la culture sur le nombre total d'ateliers. Pourcentage des activités en lien avec l'art et la culture sur le nombre total d'activités réalisées au centre de loisirs.



Davantage de liens avec l'Ecole de Musique du Pays de Brocéliande (l'EMPB).

Faire plus appel à des intervenants associatifs locaux.

Poursuivre les interventions de la Médiathèque.

Un «Marché des talents» lors de la fête de la rentrée par exemple, où chaque enfant présente un talent artistique ou sa culture...

## 6. PILOTAGE DU PROJET

### Composition de la structure de pilotage :

Comité de pilotage (COFIL) PEDT qui se réunit entre une et cinq fois par an, en fonction de l'actualité. Ce COFIL se compose de :

- Mairie :
  - ✓ Elus municipaux membres de la commission « Petite enfance, affaires scolaires, péri et extrascolaires »
  - ✓ Adjoint à la vie associative et la jeunesse
  - ✓ Représentante des ATSEM
  - ✓ Représentant de l'équipe d'animation
  - ✓ Coordinatrice Enfance/Jeunesse
  
- Education Nationale :
  - ✓ Représentants des trois écoles (directrices ou enseignants)
  - ✓ IEN
  - ✓ DDEN
  
- Familles :
  - ✓ APE
  - ✓ OGEC
  - ✓ APEL

### Coordination du projet :

Nom et prénom du coordinateur : MENDES Karine

Fonction : Coordinatrice Enfance/Jeunesse

Adresse : Mairie de BRETEIL 13, rue de Montfort 35160 BRETEIL

Téléphone : 02 99 06 79 68

Adresse électronique : animation@breteil.fr

## 7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

### Mode d'inscription aux activités proposées :

<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulaire
------------------------------------	--------------------------------------	---

Les préinscriptions aux différents accueils périscolaires se font en ligne via le portail famille.

### ➤ Délais de réservations :

<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Cantine</li><li>✓ Accueil du matin et du soir</li><li>✓ TAP en maternelle</li></ul>	Au moins une semaine avant, avant 18h.
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ TAP en élémentaire</li></ul>	Avant les vacances scolaires, pour la période suivante.

Pour les inscriptions aux TAP en élémentaire, un message est envoyé aux familles à la fin de chaque période. Les enfants choisissent les ateliers qu'ils souhaitent faire, ils émettent 4 vœux pour chaque jour d'atelier.

Le service enfance jeunesse tente de répondre au mieux aux demandes, mais il ne peut s'engager à répondre systématiquement à la demande, aussi, certains enfants se voient parfois attribuer un atelier qu'ils n'ont pas désigné en premier choix.

Chaque parent reçoit un mail avec les activités qui ont été attribuées à son enfant. La répartition des groupes est également affichée dans l'enceinte de l'école.

➤ **Délais d'annulation :**

✓ Cantine ✓ Accueil du matin et du soir ✓ TAP en maternelle	Au moins une semaine avant, avant 18h.
✓ TAP en élémentaire	Pas d'annulation possible, contacter le service enfance jeunesse en cas de besoin.

Si une famille doit inscrire ou annuler une prestation dans un délai de moins de 7 jours, elle doit adresser un mail à l'adresse suivante [portailfamilles@breteil.fr](mailto:portailfamilles@breteil.fr) ou contacter la mairie au 02-99-06-01-01.

## **Modalités d'information et d'échanges avec les familles :**

➤ *Le portail Familles*

Le service Enfance/Jeunesse de la mairie de BRETEIL dispose d'un portail familles qui permet d'effectuer les inscriptions aux différents temps péri et extrascolaires, mais également de communiquer auprès des familles.

Des informations figurent sur le portail, mais également des retours sur les actions menées au centre de loisirs, aux TAP... On trouve également sur le portail familles les projets éducatifs, pédagogiques, le PEDT, les menus, les tarifs, la Charte du Vivre Ensemble à Breteil...

➤ *La communication par mail*

Par ailleurs, de nombreux échanges de mails ont lieu entre la mairie et les familles. Le directeur des accueils de loisirs et la coordinatrice Enfance/Jeunesse sont par ailleurs disponibles par téléphone.

Les écoles communiquent également par mail auprès des familles, mais également à l'aide de fiches navettes dans les cahiers des élèves.

➤ *Les réunions*

Des réunions de présentation des services ont lieu à la rentrée en septembre. En septembre 2022, nous avons testé une nouvelle formule, avec une permanence devant les 3 écoles, le jour de la rentrée, avec de grands panneaux d'informations sur les services péri et extrascolaires. Un agent municipal était disponible pour répondre aux questions des familles.

Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'écoles et au COPIL PEDT.

Des portes ouvertes ont lieu à l'école et dans les différents locaux périscolaires.

## 8. PLAN MERCREDI

Labellisation plan mercredi :  oui    en cours de demande    souhaitée    non

Si oui préciser la date de début de labellisation : 01/09/2019

# Annexes

- Diagnostic de territoire enfance/jeunesse réalisé sur BRETEIL entre décembre 2021 et mars 2022
- Projet éducatif de la commune
- Compte-rendu des COPIL 2022/2023